

## AVIS AUX PORTEURS DU FCP HMG RENDEMENT

**Part C : FR0013304763**

**Part D : FR0007495049**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025, la modification suivante sera apportée à votre FCP **HMG RENDEMENT** (ci-après le « FCP ») :

### 1- L'opération

- La part D sera souscrite initialement en dixièmes de part et reste pour les souscriptions ultérieures souscrite en millièmes de part.
- La part C reste souscrite initialement en part entière et reste pour les souscriptions ultérieures souscrite en millièmes de part.
- La décimalisation des parts demeure inchangée.

### 2- Les modifications entraînées par l'opération

- Profil de risque : Modification du profil rendement / risque : Non  
Augmentation du profil rendement / risque : Non

- Augmentation des frais : Non

- **Description de la modification :**

Décimalisation des parts D en dixièmes de parts pour la souscription initiale.

Les objectifs de cette opération sont :

- de faciliter la souscription de ce produit d'investissement à des investisseurs pour lesquels il est souvent plus facile d'investir dans des fractions de parts,
- d'accéder aux véhicules destinés à l'épargne salariale,
- de rationaliser la gestion administrative de ce fonds.

Cette opération n'implique aucune démarche spécifique de la part des porteurs et l'ensemble des autres caractéristiques de l'OPCVM demeurent inchangées.

### 3- Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur

Il est rappelé aux porteurs la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'information Clé (DIC) et du Prospectus, disponibles sur le site internet ([www.hmgfinance.com](http://www.hmgfinance.com)), soit sur demande par courrier électronique à l'adresse [hmgfinance@hmgfinance.com](mailto:hmgfinance@hmgfinance.com), soit par courrier postal directement auprès de notre société à l'adresse HMG FINANCE – 2 rue de la Bourse 75002.